

Au Griffi sauzin.

Cope.

N. 29.

A. Paris ce 4. Juillet 1662.

Monsieur

Durant l'attente de quelques ordres de S. A. Madame la
Princesse Donariere, touchant mon Voyage d'Orange, j'ay
trouvé à propos de procurer à la Cour, ou j'ay passé peu de
jours, La lettre pour Monsieur le Commandeur de Gault,
que vous trouverez jointe à cettuy, en vertu de laquelle vous
verrez comme dorenavant personne n'aura à considerer que
les ordres de S. A. en ce qui regarde l'administration des
affaires de sa Principauté; Je vous prie de la rendre en
mains propres de mondit ~~seigneur~~ Sieur le Commandeur avec
les offres de mon très humble service, et demeure

Monsieur

Sur le point de fermer la présente je vien
de recevoir vre Lettre, comme aussi celle de
Mons^r de Tuberville du 21. Juin, ou je voy qu'on a
plus sagement procédé par delà, à l'endroit du
Sr. Portelaire qu'il n'a fait icy envers moy,
ou pour le moins, en suite du caractère qu'il
pretendoit, nos chiens de buoyent un peu chasser ensemble,
dont j'ay veu et sceu tout le contraire, Je ne luy
ay jamais donné ordre de ne bouger de Paris, mais bien
luy ay fait concevoir l'impertinence et l'inutilité
d'un employ dont il me dit, que le subject estoit d'aller
remonstrer et recommander l'Etat de la Principauté
aux Princes Tuteurs de S. A. puis que l'un et l'autre
auoit authorisé absolument de sa part Mad. la Princesse
Donariere de laquelle il voyoit les soins en mon enioy &
de depuis il n'a pas prins la peine de mes direz d'adieu.

Paris

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]